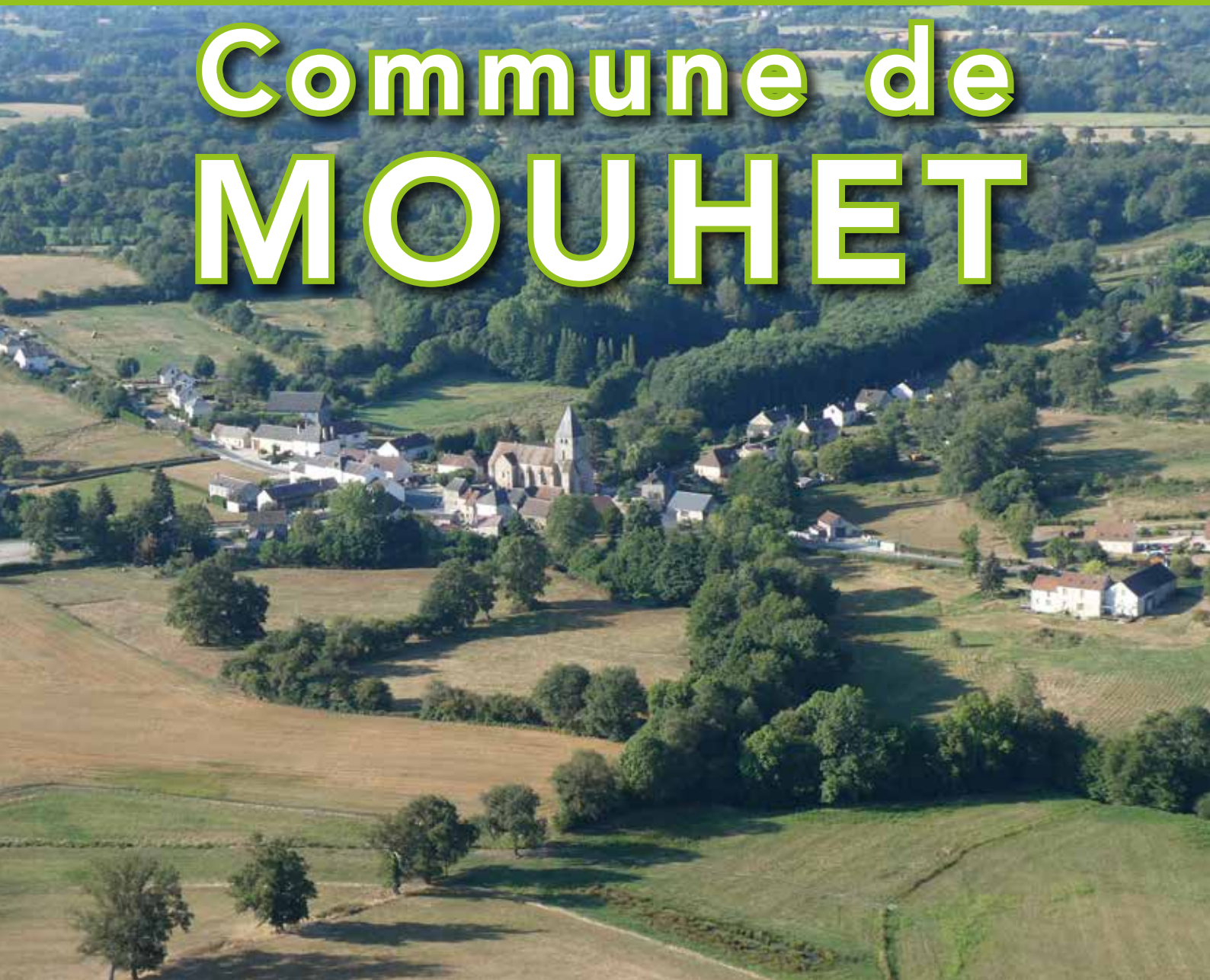


2020



Bulletin municipal d'informations

Commune de MOUHET





Chers Mouhetines, Chers Mouhetins,

La page de 2019, avec ses joies et ses peines, vient de se tourner et celle de 2020 reste à écrire ! Je vous souhaite à tous de connaître une très belle année 2020, pour vous et vos proches, en cultivant les moments de bonheur et de prospérité, et en traversant le plus paisiblement possible les moments plus difficiles.

J'ai bien entendu une pensée toute particulière pour notre ancien Maire, Roger JAMBUT, emporté par la maladie, en cette fin d'année 2019.

Cette année 2020 étant une année électorale puisque vous aurez à élire la prochaine équipe municipale les 15 et 22 mars prochain, et pour rester en conformité avec le code électoral, je me cantonnerai donc à vous dresser le bilan de l'année écoulée.

La cérémonie des vœux qui s'est déroulée le samedi 4 janvier 2020, a permis de mettre à l'honneur plusieurs mouhetins.

Quatre personnes ont été récompensées au titre du concours des maisons fleuries, en collaboration avec le Conseil Départemental :

- Mme Arlette AUGER
- Mme Odette PETOLON
- Mme Isabelle TOURATIER
- M Alexis VIVET

Nous avons également récompensé une jeune bachelière :

- Océane JAMBOU

Au cours de ces 6 années, et malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous avons quasiment pu réaliser tout ce que nous avions prévu.

Mais ce mandat se termine sur un bémol qui concerne notre population puisque nous sommes descendus en-dessous du seuil des 500 habitants...malgré un cadre de vie exceptionnel, la campagne ne fait manifestement plus rêver ! Il devient vraiment urgent de mettre en place des mesures d'attractivité sur notre territoire si nous voulons inverser la tendance dans les années à venir, et continuer à faire de Mouhet une commune vivante et dynamique !

Et puisque nous sommes à la fin de notre mandature, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, les adjoints, les conseillers et employés communaux pour leur soutien, leur dévouement et leur engagement.

Je remercie également tous les responsables d'associations et les bénévoles pour leur investissement dans toutes les manifestations organisées tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Votre Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX

Sommaire

• Edito - Hommage à Roger JAMBUT - Nouvelle secrétaire	2-3
• Vie Municipale : Travaux & Investissements	4-5
• Anniversaire des nos 2 centenaires	6
• Le comité des fêtes	7-8
• Dates à retenir	9
• Les associations	10
• État civil / En cas d'urgence	11
• UDAF de l'Indre	12
• Le Symctom	13-14-15
• Infos pratiques	16



Hommage à Roger JAMBUT



Roger JAMBUT est né le 30 avril 1944.

Après avoir fait valoir ses droits à la retraite de la RATP, il a décidé de venir s'installer à Mouhet, commune où il avait passé une partie de son enfance.

Très vite, il s'est impliqué dans la vie de la commune, où il a été élu au conseil municipal pour la première fois en 1994. Il est ensuite devenu le premier adjoint au Maire, Maurice DENIS en 1995.

Roger a été élu Maire en 2000 et a ensuite été réélu dans cette fonction en 2008 et 2014 ; fonction qu'il quittera en 2018 pour raison de santé tout en restant conseiller municipal.

Durant ces différents mandats, Roger a également été président du Regroupement Pédagogique Intercommunal Mouhet - La Chatre l'Anglin, et vice-président (en charge de la voirie) de la Communauté de Communes Marche Occitane - Val d'Anglin.

Roger nous a quitté en ce 26 novembre 2019 après avoir lutté avec force et courage contre la maladie.

De part son implication dans la vie de la commune, Roger restera longtemps dans la mémoire collective.

Une secrétaire s'en va... une autre arrive !

Après 15 années passées à vos côtés, Véronique DEPARDIEU a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière et est partie travailler pour les services du département. Nous lui souhaitons évidemment réussite et épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

C'est donc Cassandra BAUDRY qui la remplace depuis la mi-octobre. Cassandra qui réside sur la commune depuis quelques années occupait déjà ce poste à la Mairie de Sassièrges-Saint-Martin, le passage de témoin fut donc relativement facile. Nous lui souhaitons également bonheur et réussite dans sa nouvelle affectation.





2019 - Travaux & Investissements

Nettoyage de l'intérieur de l'église 5 400,00 €



Achat d'une fourche palette pour tracteur 960,00 €

Achat d'un véhicule utilitaire
(Citroën NémO) 4 925,76 €



Achat d'un piano de cuisson (cuisine salle des fêtes) 2 015,89 €

Remplacement des éclairages des salles de classe 3 724,70 €

Installation du chauffage dans l'église 14 619,00 €



Jointoyage et rénovation des bancs de l'église 17 709,00 €



Réfection des trottoirs..... 8 352,00 €



Eclairage du parking à côté de l'école5 064,77 €

Numérisation du cimetière.....7 736,20 €

Rénovation de la boulangerie (en cours)..... 170 000,00 €

Tous ces travaux et investissements ont pu être réalisés avec les dotations de l'Etat et les différentes subventions obtenues de nos différents partenaires que sont la région, le département et la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, et sans aucune incidence sur les taux d'imposition de la commune.

Sans oublier le fleurissement du bourg et l'installation de l'éclairage public dans certains hameaux.



Le conseil municipal, dans le cadre de l'action sociale, a organisé deux ateliers afin d'améliorer votre quotidien.

- **Équilibre et prévention des chutes**
- **Atelier mémoire**

Ces ateliers ont été faits en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole.

Nos deux Centenaires

La preuve qu'il fait bon vivre à Mouhet, en 2019 nous avons fêté deux centenaires.



Denise DELORME, née le 1^{er} mars 1919



Agathe BONNEFOY, née le 3 septembre 1919



Carnaval



Rétro Mobile



14 Juillet



Le Comité des Fêtes



Bar de l'amitié



Fête annuelle



Soirée Cabaret



Festiv'en Marche



Du jeudi 28 mai au lundi 1^{er} juin
www.festiv-en-marche.com



Terr'Agri



Samedi 29
& dimanche 30 août



Dimanche 16 février : Loto

Samedi 4 avril : Bal masqué

Dimanche 10 mai : Randonnée pédestre

Dimanche 7 juin : Rétromobile

Jeudis 9 juillet & 13 août : Marché de producteurs

Mardi 14 juillet : Pique-nique républicain

Samedi août : Course cycliste Triangle Berry Sud

En Août : DARC au Pays

Samedi 29 & dimanche 30 août : Terr'Agri

Dimanche 6 septembre : Fête annuelle avec vide-grenier (messe Saint-Hubert, repas entrecôte midi et soir, vide-grenier, course cycliste, défilé de chars, animations et feu d'artifice en soirée)

Samedi 3 octobre : Marché nocturne

Samedi 21 novembre : Soirée Cabaret

Dates à retenir

Ouverture du bar tous les 1^{ers} samedis du mois sauf avril, juin & septembre

Familles Rurales

Dimanche 6 Décembre : Repas des adhérents



Repas
des Aînés

Société Communale de Chasse

Composition du bureau

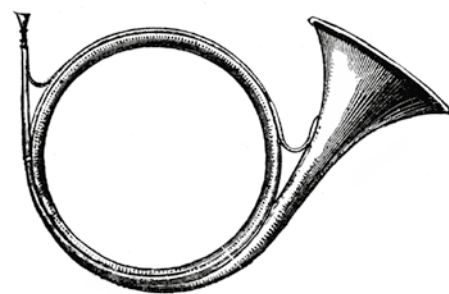
Président : Christian VINCENT

Vice-président : Daniel JAMBOU

Trésorier : Franck IMBERT

Secrétaire : Patricia DELAUNE

Membres : Julien DELORME - Jean-Luc FINET - Aurélien IMBERT



Société de Pêche le Devon

Composition du bureau

Président : Gaetan GIBILARO

Secrétaire : Roland BERNUT

Trésorier : Vincent GILBERT

Mardi 10 mars : Lâcher de truites

Samedi 13 juin : Fête de la Pêche





Richard BRUNEAU & Madalena COSTA
le 14 septembre 2019



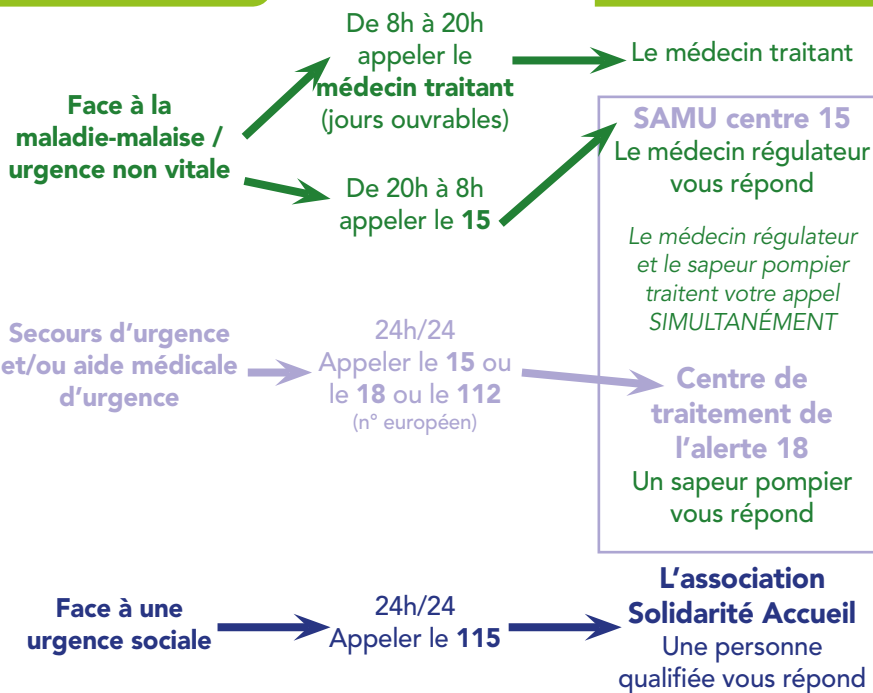
Christiane JOUANNEAU, née GRANDJEAN
L'Auberthe, le 20 mai 2019

Hubert AUMÉNY
Clidier, le 27 mai 2019

Roger JAMBUT
La Belle Étoile, le 26 novembre 2019

En cas d'urgence...

Qui appeler ?



Qui répond ?

Dans tous les cas, une réponse adaptée

- Un conseil médical
- Une consultation médicale dans un lieu défini
- Un ambulancier professionnel
- Une équipe médicale du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) et/ou des moyens sapeurs pompiers
- Une équipe médico-sociale (écoute évaluation orientation)

Pour mémoire : le numéro d'urgence des forces de sécurité (Police ou Gendarmerie) est le **17**

Une bonne alerte, c'est... PRÉCISER CALMEMENT LES POINTS SUIVANTS :

- Votre identité et votre n° de téléphone
- Le lieu exact de la détresse
- Le motif de l'appel

Retourner auprès de la ou des victimes en attendant l'arrivée des secours

Pour conserver leur efficacité N'ABUSEZ PAS DES NUMÉROS D'URGENCES

Le 15 et le 18 ne doivent pas être utilisés pour obtenir des soins médicaux non urgents pour lesquels le médecin traitant ou le médecin de garde doit être appelé en priorité (entre 8h et 20h).

SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX



Vous avez besoin d'aide ou d'informations pour un proche vulnérable.

Des professionnels sont là pour vous répondre gratuitement.

GRATUITÉ
RESPECT
CONFIDENTIALITÉ

Pour qui ? Les personnes appelées à exercer une mesure de protection ou en recherche d'information sur les différents dispositifs de Protections des Majeurs.

Pour les particuliers, les professionnels et bénévoles.

Un SOUTIEN TECHNIQUE • Une aide à la lecture des ordonnances, Une aide à la rédaction de requête et aux démarches...

Une ORIENTATION • Selon les différents besoins et démarches, vers les professionnels (Avocats, Notaires, ...) et lieux adaptés (MDPH, associations...)

Une INFORMATION • Apport d'une information générale et technique sur la législation sur la Protection des Majeurs...

Quand ?

Une permanence est ouverte le lundi après-midi au siège de l'UDAF de l'Indre. Vous y serez reçu par un professionnel.

Il est possible de contacter par téléphone le service en dehors de ces permanences en laissant vos coordonnées afin d'être recontacté et de convenir d'un rendez-vous.

Une ÉCOUTE • Des entretiens personnalisés, un partage d'expérience

Une ÉVALUATION • Prise en compte de la singularité des situations
Vous vous interrogez sur le besoin de protéger juridiquement l'un de vos proches.

Vous avez accepté d'être désigné tuteur ou curateur familial ...

Vous êtes un professionnel et avez des questions relatives aux différentes mesures de protection.

Contactez-nous !

UDAF de l'Indre - 40 Bis avenue Pierre de Coubertin – BP44 - 36 001 CHATEAUROUX cedex

Standard : 02 .54. 60. 45. 60 - Ligne Dédinée : 06.30.80.27.28 - Mail : istf@udaf36.unaf.fr

Vos contacts : DOUZON Sophie et DUBOUCHET Esther

Permanences les lundis après-midi de 14h à 17h et sur rendez-vous

www.udaf36.fr



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

CALENDRIER 2020 DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (SACS JAUNES ET SACS NOIRS) POUR LES SEMAINES CONCERNEES PAR UN JOUR FERIE

Afin d'assurer le service du ramassage des ordures ménagères sur la totalité du territoire tout au long de l'année, le SYMCTOM doit procéder à quelques modifications pour les semaines qui renferment un jour férié.

Cette année ce sont dix semaines qui seront concernées par une modification des jours de passage pour la collecte des sacs jaunes et noirs :

		COLLECTE
Jour de l'an	Mercredi 1 ^{er} janvier	Lundi 30 décembre
Pâques	Lundi 13 avril	Mardi 14 avril
La fête du travail	Vendredi 1 ^{er} mai	Lundi 27 avril
La victoire 1945	Vendredi 8 mai	Lundi 4 mai
L'Ascension	Jeudi 21 mai	Lundi 18 mai
La Pentecôte	Lundi 1 ^{er} juin	Mardi 2 juin
La Fête Nationale	Mardi 14 juillet	Lundi 13 juillet
Armistice	Mercredi 11 novembre	Lundi 9 novembre
Noël	Vendredi 25 décembre	Lundi 21 décembre

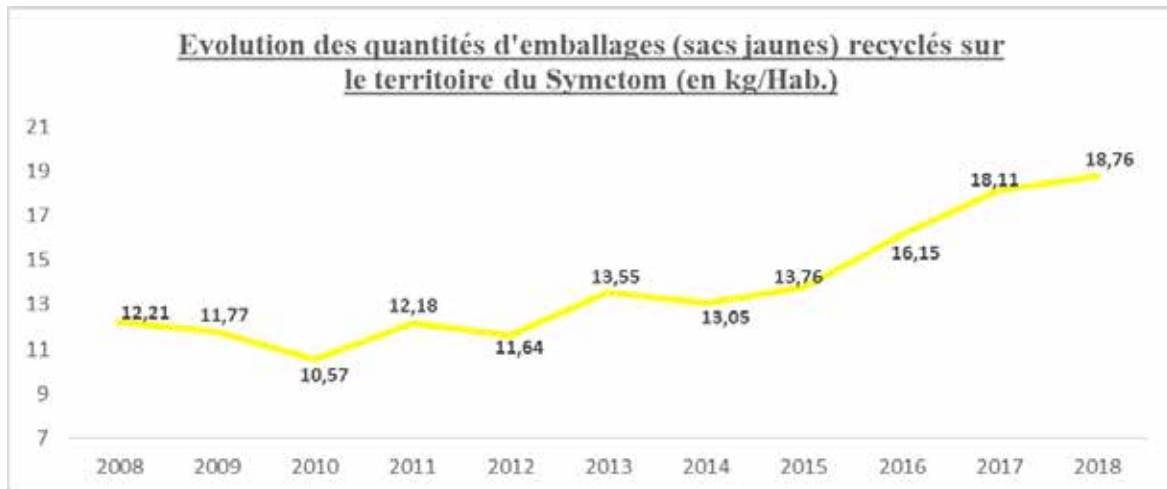
Collecte entre 5h et 14h

Tél. : 02 54 28 12 00 / Fax : 02 54 28 12 03 / centredetrileblanc@orange.fr



Du côté de nos déchets

Les emballages augmentent



Depuis 10 ans les quantités d'emballages recyclés ont nettement augmenté (+ 48 %). Ces résultats s'expliquent en partie grâce aux efforts engagés par la collectivité dans des actions de sensibilisation auprès des usagers, avec entre autres les suivis de collectes quotidiens réalisés par les ambassadeurs du tri du Symctom. La qualité du tri reste toutefois très perfectible car environ 20 % des quantités collectées sont des éléments qui ne devraient pas se trouver dans les sacs jaunes (papiers, textiles, ...). Afin de limiter ces erreurs, n'hésitez pas à vous référer au « Mémotri » qui vous a été distribué (vous pouvez également le demander auprès des services du Symctom, de votre mairie, ou le consulter sur le site www.symctomleblanc.fr).

2 309

C'est le nombre de composteurs individuels installés à ce jour chez des habitants de la collectivité qui en ont fait la demande. Cette action, lancée dès 2004, a entraîné une baisse sensible des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), permettant ainsi de maîtriser les coûts de l'enfouissement, qui restent cependant une des charges principales pour le syndicat (441 660,00 € pour l'année 2018).

Alerte info

Le projet de construction de la nouvelle déchèterie du Blanc se concrétise. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année, avec une ouverture du site espérée dans le courant de l'année 2020.

Opération broyage des déchets verts

Le Symctom, en partenariat avec le CPIE Brenne Berry, a lancé une opération de communication sur la gestion des déchets verts. Dans ce cadre, des journées de broyage sont organisées sur des communes volontaires. Il est proposé aux usagers qui le souhaitent de venir faire broyer leurs déchets verts par les services du syndicat. Le broyat obtenu pourra ainsi être réutilisé par chacun dans son jardin. Ces journées permettent également d'échanger sur la gestion des déchets au sens large.



Journée de broyage des déchets verts sur la commune de La Châtre l'Anglin

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet (www.symctomleblanc.fr)!

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ centredetriblanc@orange.fr



MOUHET

La commune de Mouhet en partenariat avec le SYMCTOM lance pour ses habitants :

L'opération
« Mes déchets pour des œufs »

« Adoptez deux poules ! »

Je peux manger près de 150 kg/an de vos déchets alimentaires afin de réduire le contenu de vos sacs noirs, si le projet vous intéresse je vous invite à assister à la **réunion publique** prévue le **Jeudi 27 février 2020** à 18h à la Grande Fernand Maillaud de Mouhet



RÉDUISONS VITE
NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.

Une action du Programme Local de Prévention des Déchets
du SYMCTOM

Secrétariat de mairie

Tél : 02 54 47 55 12

Fax : 02 54 47 66 86

E mail : mairie.mouhet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Agence Postale Communale

Tél : 02 54 47 56 18

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45

Déchetterie

Le Rasimier, 36170 LA CHATRE LANGLIN,

Horaires les lundi, mercredi et samedi

de 9 h à 11 h 45 et 14 h à 16 h 45

Tarifs de location et conditions d'utilisation des salles communales

Par délibération n°2016-09-23-02 en date du 23 septembre 2016, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des différentes salles communales, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit ;

• **Salle des fêtes :**

- 90 € aux habitants de la commune,
- 150 € aux personnes extérieures à la commune ;
- 50 € pour la location de la cuisine de la salle des fêtes ;

• **Salle Bernard Lapeyre : 50 €**

• **Grange Fernand Maillaud :**

- 120 € aux habitants de la commune ;
- 170 € aux personnes extérieures à la commune.

Une caution de 100 € sera demandée. Un état des lieux sera établi le lundi matin afin de juger de la restitution ou non de la caution.

Un forfait pour le chauffage lors de la location des différentes salles est maintenu au tarif de 10 € par jour, pour la période du 15 octobre au 15 avril.

Les différentes salles communales ainsi que les cuisines sont prêtées gratuitement à chaque association communale pour leurs manifestations.